



LE MINISTRE

N° 342 /MSL/CAB

COMMUNIQUE

Le mercredi 06 juin 2018, Monsieur DIE Eric Privat, étudiant en licence 3, option Education et Motricité à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), est décédé après avoir reçu un violent choc consécutif à la chute des poteaux de handball sur lesquels il faisait des exercices physiques.

Informé des faits, le Ministre des Sports et des Loisirs a dépêché sur les lieux une délégation qui a échangé avec les étudiants dont certains avaient érigé des barricades sur les voies d'accès menant à leur école.

Après ces échanges, les étudiants ont accepté de lever les barricades et ont regagné leurs domiciles respectifs.

A l'issue d'une réunion qui s'est tenue ce jeudi 07 juin 2018, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, en vue d'examiner la situation, le Président de la République et le Gouvernement expriment leur compassion émue à la famille du défunt et à l'ensemble des étudiants de l'INJS.

Le Gouvernement rassure les étudiants et informe l'ensemble des Ivoiriens qu'une enquête a été diligentée en vue d'élucider les circonstances du décès de l'étudiant DIE Eric Privat et de situer les responsabilités.

Les conclusions de cette enquête seront rendues publiques dans les plus brefs délais.

Mais, en attendant, le Directeur du Centre de la Médecine du Sport est suspendu de ses fonctions.

Tout en condamnant les actes d'incivisme perpétrés, le Gouvernement invite les étudiants à privilégier le dialogue et la négociation dans le cadre de la résolution de leurs problèmes, surtout que l'Etat a consenti d'importants moyens en vue de réhabiliter l'INJS.

A cet égard, il convient de rappeler que 17 bâtiments d'une capacité de 2000 lits ont été affectés à l'hébergement des étudiants. Les travaux de mise en adéquation en vue de leur utilisation sont en cours ; et les étudiants pourront les intégrer dès la rentrée prochaine.

Fait à Abidjan, le 7 juin 2018



François Albert AMICHIA